

L'étude de faisabilité actualisée de Kiniéro révèle une augmentation de +46 % des réserves d'or et de +89 % de la VAN, atteignant 322 millions de dollars américains

NE PAS DISTRIBUER AUX AGENCES DE PRESSE AMÉRICAINES ET NE PAS DIFFUSER AUX USA

FAITS MARQUANTS :

- **Durée de vie de la mine (« LoM ») et augmentation des réserves :** Les réserves minérales ont augmenté de **442 000oz ou 46 %** pour atteindre **1,41 million d'onces** par rapport à l'étude de faisabilité 2023 de Kiniéro (« **EF 2023** ») ;
- **Potentiel de croissance des réserves minérales :** Kiniéro dispose de ressources minérales indiquées (y compris les réserves minérales) de **2,2 Moz à 0,96 g/t Au**, ainsi que des ressources minérales inférées de **1,53 Moz à 1,05 g/t Au** (au 1er septembre 2024) ; Plus de 25 000 mètres de forage ont été réalisés depuis la clôture de la base de données. Une actualisation de l'état des réserves incluant ces données de forage est prévue pour le **deuxième trimestre 2025** ;
- **Amélioration des aspects économiques : l'étude actualisée indique une augmentation de la Valeur Actuelle Nette avant impôt avec un taux d'actualisation de 5 % (VAN5 %)**
 - Scénario de référence (Prix de l'or à 1 800 USD/oz)
 - VAN avant impôt : 480 millions USD,
 - TRI avant impôt : 47 %.
 - VAN après impôt : 322 millions USD,
 - TRI après impôt : 36 %.
 - Scénario de consensus (Prix de l'or : 2 330 USD/oz) : VAN avant impôt 940 millions USD, TRI avant impôt de 79 %, VAN après impôt 647 millions USD, TRI après impôt de 61 %.
 - Des indicateurs économiques plus solides par rapport à l'EF 2023 (prix de l'or à 1 650 USD/oz), qui affichait une VAN avant impôt de 5 % à 251 millions USD et un TRI de 42 % ; une VAN après impôt de 5 % à 170 millions USD avec un TRI de 31 % ;
- **Production annuelle moyenne d'or :** Kiniéro devrait produire 139 000 onces d'or par an sur une durée de vie de la mine de 9 ans, avec une production moyenne de 154 000 onces au cours des six premières années ;
- **Coûts conformes au budget :** Le coût de maintien tout compris (« **AISC** ») de la LoM est de 1 066 USD/oz, soit une augmentation de 9 % par rapport à l'estimation de l'EF 2023 (980 USD/oz) ;
- **Ratio de découverte (strip ratio) amélioré :** le strip ratio de la LoM est de 2,0:1, contre 2,8:1 dans l'EF 2023, ce qui contribue à réduire les coûts d'exploitation minière.

QUÉBEC, 18 janv. 2025 -- Robex Resources Inc. (« **Robex** » ou la « **Société** ») (TSXV : RBX) se réjouit d'annoncer les résultats d'une étude de faisabilité actualisée (l'« **EF** », « **Étude de faisabilité** » ou « **Étude** » ou « **EF 2024** ») pour son projet aurifère de Kiniéro (le « **Projet aurifère de Kiniéro** », ou le « **Projet** ») à Conakry, en Guinée.

Sur la base d'un scénario avec un prix de l'or de 1 800 USD/oz, cette étude démontre la capacité de Kiniéro à produire en moyenne **139 000 onces d'or par an** avec un **AISC de 1 066 USD/oz** sur les 9 ans de la LoM, avec une production moyenne aurifère de **154 000 onces sur les six premières années**. Les efforts d'optimisation du plan de la mine ont privilégié une durée de vie de la mine stable et prolongée, plutôt qu'une production maximale au démarrage.

Robex est en bonne voie pour **une première coulée d'or à Kiniéro au quatrième trimestre 2025**, avec la construction déjà en cours du site de traitement d'une capacité de 5 millions de tonnes par an (Mtpa), et de 6 Mtpa en début d'année pour les mélanges à haute teneur en oxyde et les infrastructures associées. La société va poursuivre ses efforts d'exploration à proximité de la mine afin d'étendre dans les meilleurs délais la LoM conjointement à la production annuelle. Robex est toujours en pourparlers préliminaires avec des organismes prêteurs pour obtenir une facilité d'emprunt qui devrait être finalisée au premier trimestre 2025.

Matthew Wilcox, Directeur général de Robex a déclaré : « *L'actualisation de l'étude de faisabilité de notre projet aurifère de Kiniéro en Guinée représente une étape majeure dans nos avancées vers le développement du projet. En effet, les optimisations de l'étude de faisabilité et l'estimation actualisée de la ressource minière ont permis d'accroître les réserves minérales et d'améliorer les indicateurs économiques du projet. Pour le scénario de référence avec un prix de l'or*

à 1 800 USD/oz, la VAN après impôt s'élève désormais à 322 millions USD avec un TRI à 36 %, ce qui représente une augmentation de +89 % par rapport aux résultats de l'EF 2023, et ce dans un délai très court. Dans le scénario consensus, le prix de l'or est à 2 330 USD/oz, la VAN5 % après impôt s'élève à 647 millions USD ou 1 milliard de dollars australiens.

De plus, grâce à la forte prospectivité de notre bien, nous allons augmenter très rapidement la production annuelle et la LoM. Nous prévoyons une production moyenne de près de 140 000 onces d'or par an sur les 9 premières années de durée de vie du projet, avec une production initiale de 153 000 onces par an au cours des six premières années, idéalement programmée pour tirer parti du contexte actuel de prix élevés de l'or.

Un forage supplémentaire de 25 000 mètres a été réalisé et sera intégré à l'actualisation de l'ERM afin d'augmenter encore les ressources et les réserves dont la publication est attendue pour le deuxième trimestre 2025.

Grâce aux travaux de construction progressant de manière satisfaisante à Kiniéro, nous publions fréquemment des mises à jour sur le marché. Nous attendons avec impatience d'être cotés à l'ASX dans les mois à venir et de nous positionner comme le tout nouveau producteur d'or d'Afrique de l'Ouest avant la fin de 2025. »

L'EF a été préparée conformément à l'Instrument national 43-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières - Normes sur l'information des projets miniers (« NI 43-101 »).

Le rapport technique indépendant NI 43-101 étayant l'actualisation de l'Étude de faisabilité du projet aurifère de Kiniéro sera publié par SEDAR à l'adresse www.sedar.com dans les 45 prochains jours.

L'EF a été préparée conformément à l'Instrument national 43-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières - Normes sur l'information des projets miniers (« NI 43-101 »).

Le rapport technique indépendant NI 43-101 étayant l'actualisation de l'Étude de faisabilité du projet aurifère de Kiniéro sera publié par SEDAR à l'adresse www.sedar.com dans les 45 prochains jours.

Le tableau 1 propose une comparaison des résultats de l'étude d'actualisation avec ceux de l'EF 2023.

Tableau 1 : Améliorations apportées en 2024 par rapport aux résultats de l'EF 2023

Point	Unités	EF 2023 avec prix de l'or à 1 650 USD/oz	EF 2024 avec prix de l'or à 1 800 USD/oz	Variation
Réserves minérales probables (y compris les stocks anciens)	Moz	0,968	1,41	+46 %
LoM	année	9,5	9	-5,2 %
Production annuelle moyenne de la LoM	koz	90	139	+54 %
Capital de préproduction	M USD	160	243	+52 %
AISC de la LoM	USD/oz	980	1 023	+4 %
VAN5 % avant impôt*	M USD	251	480	+91 %
TRI avant impôt	%	42 %	47 %	+12 %
VAN5 % après impôt	M USD	170	322	+89 %
TRI après impôt	%	31 %	36 %	+16 %

*La VAN de l'EF 2023 est calculée au 1^{er} juillet 2023 tandis que la VAN de l'EF 2024 prévisionnelle est estimée au 1^{er} septembre 2024

Actualisation relative aux activités de construction à Kiniéro

La construction du projet aurifère de Kiniéro a débuté par des travaux de génie civil (bétonnage sur le site), construction des réservoirs de lixiviation au carbone/gravité (« CIL »), et déblaiement du bassin de stockage des résidus.

Achèvement de l'ingénierie du projet à environ 75 %, obtention des éléments à long délai de livraison, et soumission à appel d'offres de 95 % des autres équipements.

Le projet est actuellement en bonne voie pour une première coulée d'or d'ici la fin de l'année civile 2025.

Faits marquants relatifs à l'étude de faisabilité actualisée

On prévoit de traiter les extractions du gisement de Kiniéro dans un site CIL d'une capacité nominale de 5 Mtpa. La mine, qui est un site à ciel ouvert, sera exploitée selon les méthodes minières conventionnelles.

Tableau 2 : Faits marquants de l'EF 2024 de Kiniéro

	Unités	Valeur
Site, taille et CAPEX		
Capacité du site (à 35 % de minerai frais)	Mtpa	5

Capacité du site (à 18 % de minerai frais)	Mtpa	6
Capital initial à compter du 1er janv. 2023	M USD	243
Réserves et ressources minérales (y compris stocks anciens)		
Réserves minérales probables	Moz	1,41
Ressources indiquées (y compris réserves)	Moz	2,203
Ressources inférées	Moz	1,52
Opérations minières		
Total des tonnes extraites sur la LoM	Mt	119
Total des résidus extraits sur la LoM	Mt	80
Tonnes de minerai extraites à la sortie sur la LoM	Mt	39
Teneur moyenne extraite	g/t Au	1,04
Strip ratio de la LoM	W/O	2,0
Opérations de traitement		
Tonnage de la LoM traitée	Mt	45
Teneur moyenne traitée	g/t Au	0,97
Recouvrement moyen LoM	%	86,2 %
Synthèse de la production et des coûts		
Production LoM	koz/Au	1 215
Production moyenne par an des trois premières années	koz/Au	153
Production moyenne par an de la LoM	koz/Au	139
AISC	USD/oz	1 066

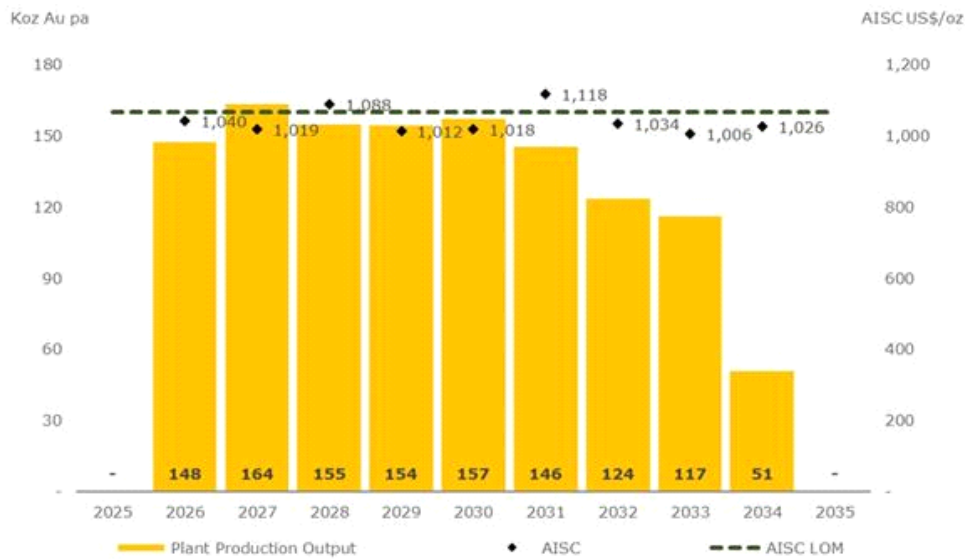
Tableau 3 : Synthèse de la VAN, du TRI et du délai de recouvrement à 1 800 USD/oz et au prix de l'or consensuel à terme

	Unités	1 800 USD/oz (prix or de réserve)	2 330 USD/oz (Prix* de l'or consensus 2024)
Rendements avant impôt			
VAN5 %	M USD	480	940
TRI	%	47 %	79 %
Période d'amortissement	année	2,1	1,3
Rendements après impôt			
VAN5 %	M USD	322	647
TRI	%	36 %	61 %
Période d'amortissement	année	2,6	1,6

*prix de l'or consensus S&P à long terme à la fin du mois d'octobre 2024, compris entre 2 431 USD/oz et 2 320 USD/oz

Comme illustré dans le Schéma 1 ci-dessous, l'Étude démontre la capacité de Kiniéro à produire en moyenne 139 000 onces d'or par an avec un AISC de 1 066 USD/oz sur la LoM au prix consensuel de l'or, les efforts d'optimisation de la mine ayant privilégié une durée de vie stable et prolongée plutôt qu'une production initiale maximale. Au cours des prochaines années, Robex entend poursuivre ses efforts d'exploration afin de prolonger la LoM et d'augmenter la production annuelle.

Schéma 1 : Synthèse de la production aurifère et AISC sur la totalité de la LoM



DONNÉES DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Aperçu

Le projet est situé dans l'est de la Guinée, dans la préfecture de Kouroussa. Le site est situé à 27 km au sud-est de la ville de Kouroussa et à 546 km de Conakry, la capitale de la Guinée (*Schéma 2 : localité régionale du projet aurifère de Kiniéro et infrastructure régionale de la Guinée*).

Le projet aurifère de Kiniéro se compose d'un ensemble de terrains d'exploitation et d'exploration d'une superficie de 470,48 km² comprenant la zone de permis d'exploitation de Kiniéro et la zone de permis d'exploitation de Mansounia. Le projet aurifère de Kiniéro est l'une des plus grandes licences d'extraction d'or de Guinée.

Schéma 2 : Localisation régionale du projet aurifère de Kiniéro et infrastructure régionale de la Guinée



Les gisements aurifères de Kiniéro, situés dans le bassin aurifère prolifique de Siguiri, ont été découverts au début des années 1900 et ont ensuite été explorés jusqu'en 2002, date à laquelle la production d'or a commencé sous la propriété de SEMAFO Inc. et de sa filiale SEMAFO Guinée SA.

La mine d'or historique de Kiniéro comprenait une exploitation minière à ciel ouvert dont la production a atteint 418 000 onces d'or au cours de ses 12 années d'exploitation. La mine a été placée sous maintenance au début de l'année 2014.

Compte tenu du fort potentiel d'exploration, d'une combinaison de friches industrielles en réhabilitation complémentaires proches de l'usine et d'extensions connues, ainsi que de nouvelles cibles à grande échelle, Robex vise (i) la découverte de ressources minérales dans la zone de permis d'exploration de Kiniéro au cours des prochaines années, et (ii) la conversion de ressources minérales en réserves minérales.

Un vaste programme de forage est en cours sur les nombreux gisements identifiés afin d'augmenter les ressources et d'étendre la LoM à Kiniéro, principalement en augmentant la densité de forage en profondeur et le long des extensions en longueur connues.

Depuis le début de la construction, Robex s'est engagé à impliquer les communautés villageoises dans le développement de la mine, ainsi qu'à explorer une source d'énergie durable dans le but de réduire et limiter son empreinte environnementale.

Géologie

Le projet est situé dans le district aurifère de Kiniéro dans le bassin de Siguiri, situé dans le nord-est de la Guinée, s'étendant jusqu'au centre du Mali. D'un point de vue géologique, le bassin de Siguiri comprend une partie de la ceinture de roches vertes birimiennes d'Afrique de l'Ouest, y compris des volcans intrusifs (ultramafiques à intermédiaires) ainsi que des sédiments déposés au cours de la période de 2,13 Ga à 2,07 Ga.

Les lithologies volcaniques et sédimentaires comprennent des roches sédimentaires à grain fin (schistes et siltites), avec quelques roches volcaniques intercalées. Les corridors tectoniques grès-gris ont été préférentiellement modifiés et localement silicifiés, soutenant de vastes réseaux de fractures fragiles. Ces derniers ont à leur tour fourni des environnements hôtes pour les fluides hydrothermaux minéralisés ascendants.

Les gisements situés sur le site du projet sont associés à l'orogénèse birimienne protérozoïque de l'Afrique de l'Ouest. La grande majorité de la minéralisation aurifère dans le craton ouest-africain est encaissée dans une zone de cisaillement et contrôlée structurellement, car la lithologie revêt une influence locale mineure. La minéralisation développée dans le district aurifère de Kiniéro est conforme à ce style général de minéralisation.

Au total, 47 anomalies aurifères ont été identifiées sur le projet, dont cinq groupes de gisements (Sabali, Mansounia, SGA, Jean et Balan) ayant été suffisamment explorés pour permettre l'estimation des ressources minérales.

Schéma 3 : Localisation des principaux gisements de Kiniéro et coupes transversales (A-B, C-D) et Schéma 4 : Coupe transversales à travers les gisements SGA (A-B) et Sabali Sud (C-D) illustrant l'emplacement des principaux gisements de Kiniéro et des coupes transversales à travers les gisements SGA et Sabali Sud. Les coupes transversales sélectionnées montrent les coquilles de qualité aurifère de 0,3 g/t, les coquilles et RPEE (perspectives raisonnables d'extraction économique), les interceptions aurifères significatives (minimum de 2 m @ 0,5 g/t) et les profils de régolithe dans chaque gisement. La section A à B, à travers SGA, met en évidence l'importante frappe nord-est et l'extension de profondeur du gisement. La section C-D, à travers Sabali Sud, montre le profil de saprolite et d'aubier profonds du gisement à l'est (au-delà de 100 m dans certaines zones).

La section E-F, à travers Mansounia Central, indique l'extension en profondeur de la direction nord-est.

Schéma 3 : Localisation des principaux gisements de Kiniéro et coupes transversales (A-B, C-D, E-F)

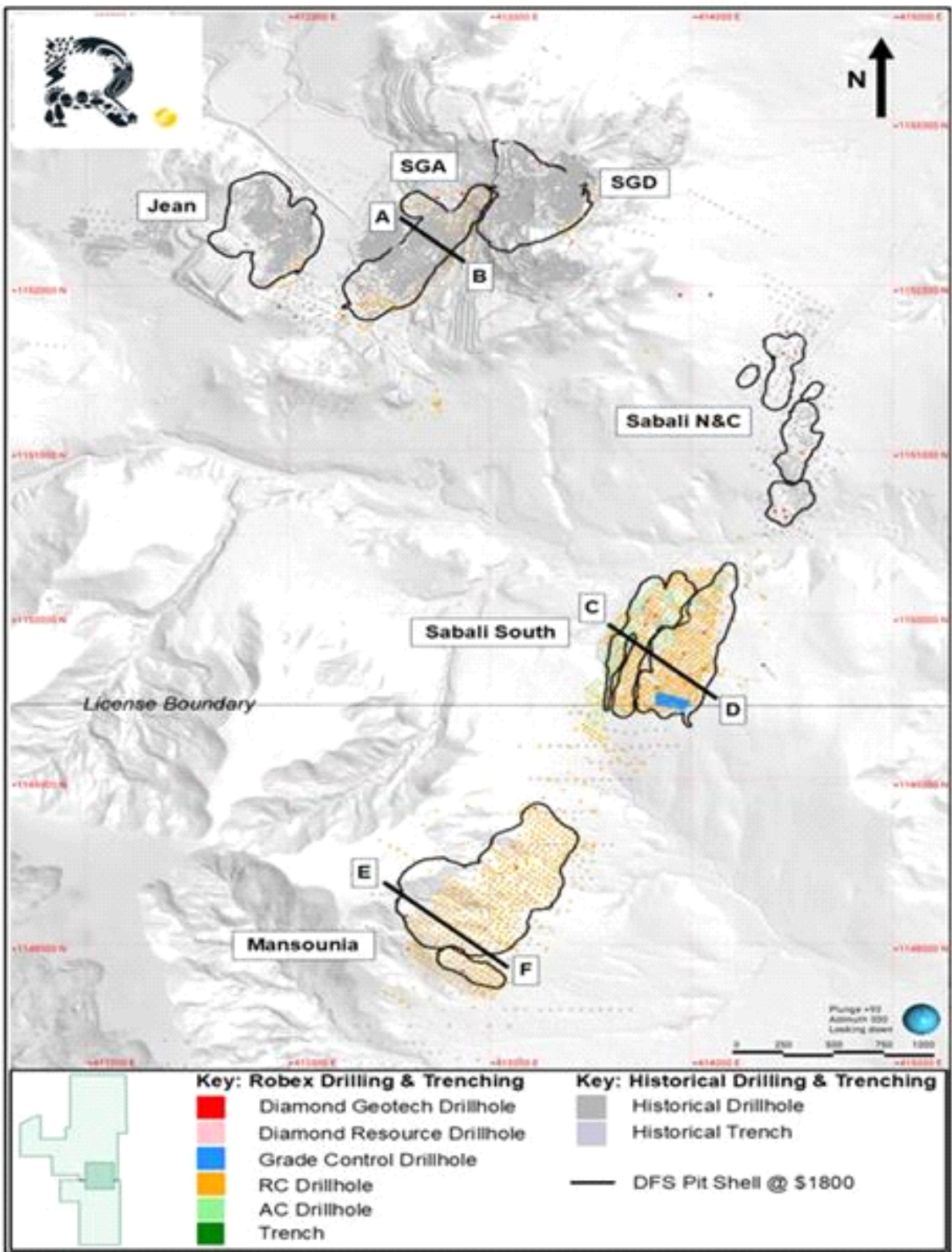
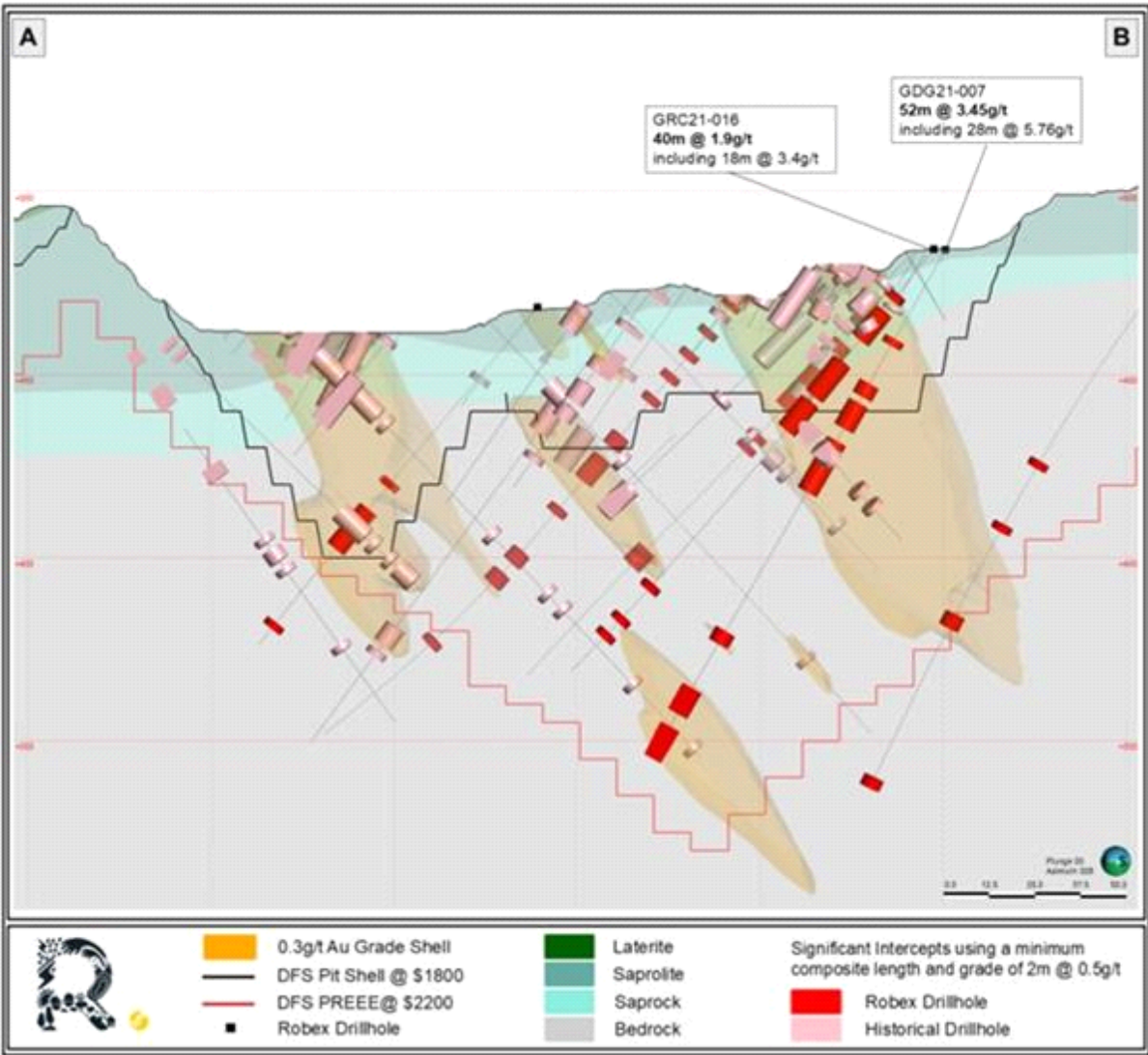
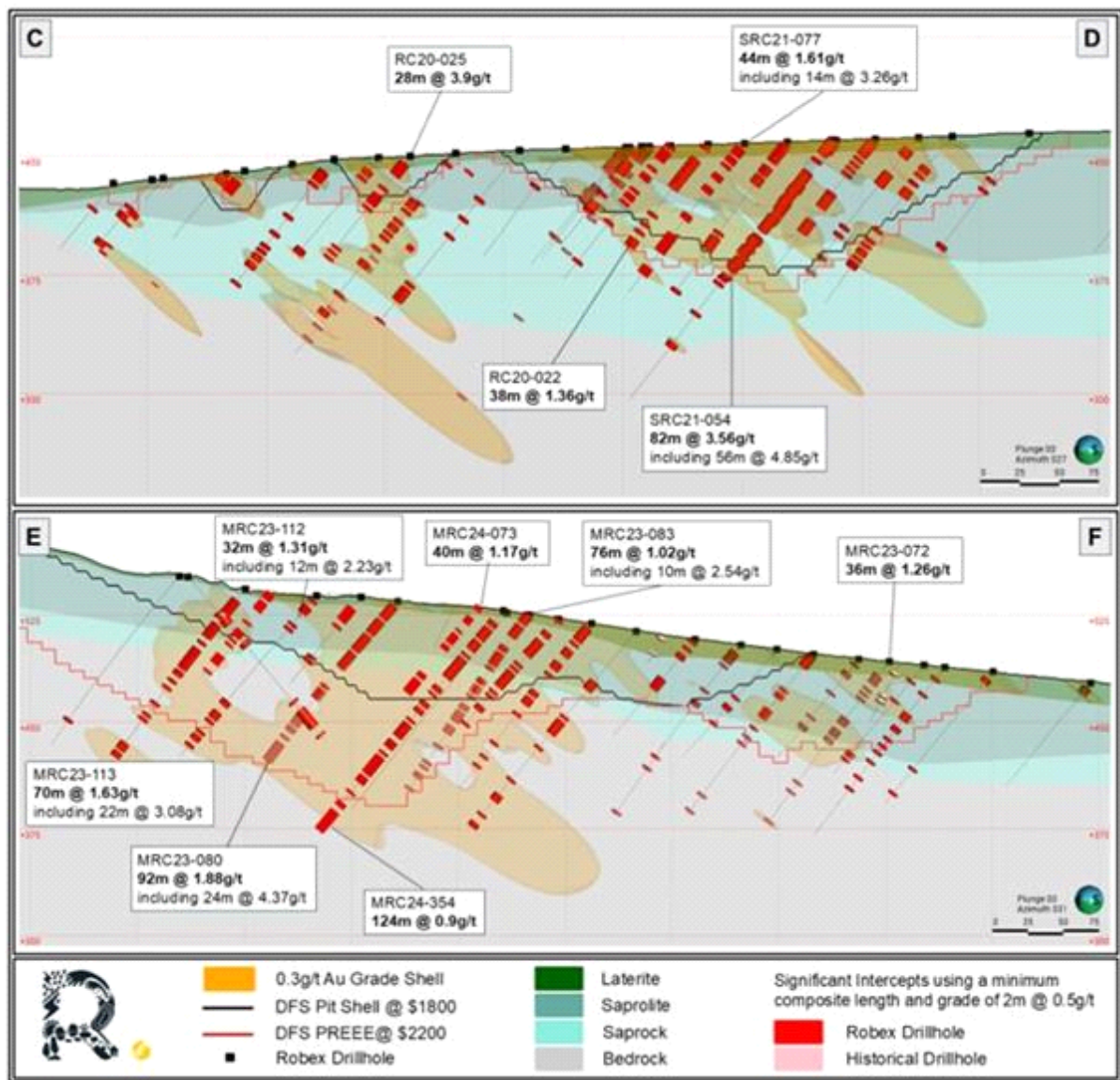


Schéma 4 : Coupes transversales à travers les gisements SGA (A-B), Sabali Sud (C-D) et Mansounia Central (E-F)





Réserves et ressources minérales

La mise à jour de l'EF de janvier 2025 est basée sur l'estimation mise à jour des ressources minérales («ERM»), tel qu'indiqué dans le Tableau 4 ci-dessous, dont le ratio de conversion des ressources aux réserves pour l'estimation in-situ est de 66 %. L'ERM comprend les réserves minérales.

Tableau 4 : Synthèse des réserves et des ressources minérales

Base à 100 %	Tonnage (Mt)	Teneur (Au g/t)	Contenu (koz)
Réserves minérales probables (in-situ)	39,3	1,04	1 320
Réserves minérales probables (y compris les stocks anciens)	6,3	0,48	100
Total des réserves minérales probables	45,5	0,97	1 410
Ressources minérales indiquées (in situ)	59,62	1,08	2 064
Indiquées (y compris les stocks anciens)	11,61	0,37	139
Total des ressources minérales indiquées (incluant les réserves minérales)	71,23	0,96	2 203
Ressources minérales inférées (in-situ)	45,10	1,05	1 519
Inférées (y compris les stocks anciens)	0,19	1,31	8
Total des ressources minérales inférées	45,29	1,05	1 527

Notes :

1. La date d'entrée en vigueur des ressources et réserves minérales est le 30 novembre 2024.
2. La date de fermeture de la base de données des échantillons renseignant les ressources minérales in situ, à l'exclusion de Mansounia, est le 17 août 2022. La date de fermeture de la base de données pour l'ERM de Mansounia est le 16 octobre 2024.

3. Les teneurs limites pour la déclaration des ressources minérales sont :
 - a. SGA, Jean et Banfara : latérite 0,3 g/t Au, saprolite (oxyde) 0,3 g/t Au, aubier (transition) 0,3 g/t Au, frais 0,4 g/t Au.
 - b. Sabali Sud : latérite 0,3 g/t Au, zone marbrée/saprolite/saprolite inférieure (oxyde) 0,3 g/t Au, aubier (transition) 0,5 g/t Au, frais 0,6 g/t Au.
 - c. Sabali Nord et Centre : latérite 0,3 g/t Au, saprolite (oxyde) 0,3 g/t Au, aubier (transition) 0,6 g/t Au, frais 0,6 g/t Au.
 - d. Balan Ouest : latérite 0,3 g/t Au, saprolite (oxyde) 0,3 g/t Au, aubier (transition) 0,3 g/t Au, frais 0,5 g/t Au.
 - e. Mansounia Centre : latérite 0,4 g/t Au, saprolite (oxyde) 0,3 g/t Au, aubier (transition) 0,5 g/t Au, frais 0,5 g/t Au.
 - f. Les stocks déclarés comme ressources minérales ont été limités aux dépôts présentant une teneur moyenne >0,3 g/t Au pour l'ensemble du stock, en supposant l'absence de sélectivité.
4. Ces derniers sont basés sur un prix de l'or de 2 200 USD/oz, ainsi que sur les coûts et les taux de récupération propres à chaque fosse et type d'alimentation.
5. La personne qualifiée (QP) pour cette ERM est M. Ingvar Kircher.
6. Les ressources minérales sont déclarées en incluant les réserves minérales.
7. Les ressources minérales de la mine à ciel ouvert ont été limitées à l'aide d'enveloppes de fosse optimales basées sur un prix de l'or de 2 200 USD/oz.
8. Les normes de définition de l'ICM pour les ressources minérales et les réserves minérales (ICM, 2014) ont été utilisées pour la déclaration des réserves minérales.
9. L'estimation des réserves minérales a été effectuée avec un prix de l'or à long terme de 1 800 USD par once troy pour toutes les zones minières.
10. Les réserves minérales sont exprimées en termes de tonnes livrées et de teneur avant récupération du procédé.
11. Les réserves minérales sont définies par l'optimisation de la fosse et sont basées sur des seuils de rentabilité variables générés par la destination du procédé et les récupérations métallurgiques.
12. La récupération des métaux est variable et elle dépend du type de matériau et de la zone d'extraction.
13. La dilution et la perte de minerai sont appliquées au moyen de peaux de dilution de 1,0 m au modèle de blocs de ressources à l'aide de l'optimiseur de forme minière (MSO).
14. La personne qualifiée responsable de ces éléments du rapport technique n'a connaissance d'aucun facteur minier, métallurgique, d'infrastructure, de permis ou autre facteur pertinent susceptible d'affecter matériellement l'estimation des réserves minérales.
15. Les ressources minérales ont été compilées conformément aux directives énoncées dans les normes de définition de l'ICM, (2014).
16. Les estimations peuvent être matériellement affectées par des questions d'environnement, d'autorisation, de droit, de marketing ou d'autres questions pertinentes. Veuillez consulter « États prévisionnels » ci-dessous et le rapport technique du projet aurifère Kiniéro qui sera préparé conformément au règlement NI 43-101 et déposé sur SEDAR+ R à l'adresse www.sedarplus.com dans les 45 prochains jours.
17. Les mesures de tonnage et de teneur sont exprimées en unités métriques. L'or contenu est rapporté en onces troy.
18. Les totaux peuvent ne pas être exacts en raison des arrondis.

Exploration

La date de fermeture de la base de données des échantillons renseignant les ressources minérales in situ est le 16 octobre 2024 pour Mansounia, le 17 août 2022 pour toutes les autres zones du gisement de Kiniéro et le 12 novembre 2022 pour l'ensemble du stock des ressources minérales.

Les forages supplémentaires qui ont été réalisés mais n'ont pas été inclus dans cette mise à jour des ressources et des réserves, en raison des contraintes de délai, sont présentés dans le Tableau 5.

Tableau 5 : Forages supplémentaires réalisés depuis la date de clôture de la base de données

Gisement	N° Forages	Mètres*
SGA	56	8 123
Jean	14	2 165
GOB D & NEGD	38	6 499
Sabali Nord	2	240
Sabali Centre	3	370
Sabali Sud	13	2 364
Mankan	43	5 633
Total	169	25 394

*Ces chiffres sont une combinaison des mètres en circulation inverse et des mètres de forage au diamant

L'exploration des friches industrielles consistera à creuser des tranchées et à forer à l'intérieur et autour des gisements proches de la mine. Les forages seront une combinaison de forages au diamant et de forages à circulation inverse (« RC ») et l'objectif est double, à savoir l'ajout de ressources et la conversion des ressources en réserve. Le forage se concentrera sur quatre gisements : SGA, NEGD, Sabali Sud et Mansounia Centre. SGA, NEGD et Sabali Sud comprendront le forage d'ajout de ressources par extension en longueur et en profondeur, ainsi que des forages destinés à la conversion des ressources en réserves.

Un total prévu d'environ 10 000 m de forage au diamant et 50 000 m de forage RC est planifié pour 2025 dans différents gisements. Cependant, le programme de forage prendra la forme d'un processus itératif basé sur les résultats en cours et leur impact. Par conséquent, le plan peut être modifié et adapté à tout changement de stratégie.

Opérations minières

Les opérations minières à Kiniéro devraient être entreprises par des camions et des excavatrices conventionnelles exploités par le propriétaire dans les fosses SGA, Jean, SGD, Sabali Sud, Mansounia et Sabali Nord et Central à l'aide d'excavatrices Komatsu PC1250 exploitant des bancs de 5 m et des fossés de 2,5 m qui chargeront des camions de 40 tonnes Komatsu HM400.

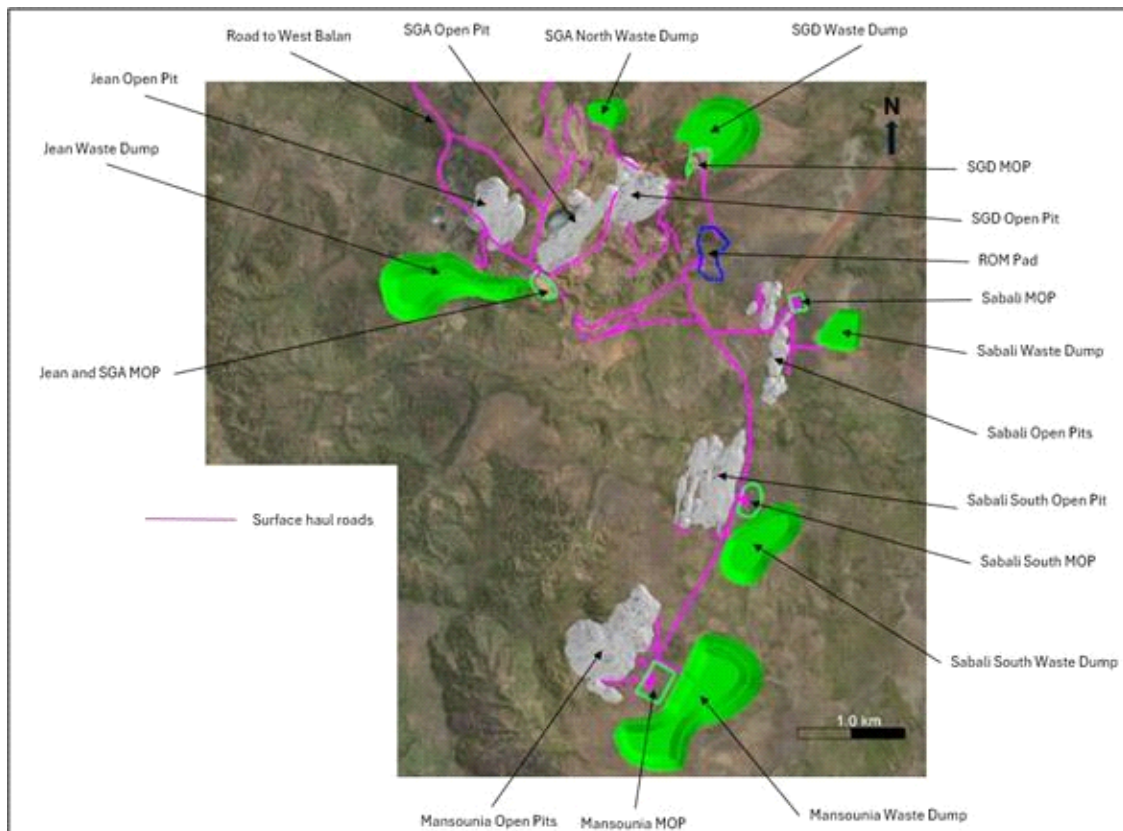
L'opération minière dans les couches supérieures d'oxyde se fera à ciel ouvert avec des forages et des explosions dans les zones où l'on exploite le matériau de transition jusqu'à la roche fraîche. La nature à ciel ouvert des zones d'oxyde a été confirmée par une exploitation minière antérieure à grande échelle sur le site. Le forage et le dynamitage seront nécessaires pour environ 30 % du matériau oxydé, 100 % de la latérite, 100 % du matériau de transition et 100 % du matériau frais.

Le minerai sera classé par matériau et par teneur par le contrôle de la teneur en fosse et sera transporté jusqu'à la plateforme de stockage du minerai de la mine («MOP»). Les déchets seront transportés vers l'installation de stockage des résidus la plus proche par la lotte Komatsu HM400.

Les opérations minières historiques à Jean, SGA et SGD ont créé des lacs de fosse qui nécessitent un assèchement et un nettoyage avant l'exploration minière.

Les principales infrastructures minières, notamment les fosses, les installations de décharge des résidus, les stocks et les routes de transport, sont indiquées dans le Schéma 5.

Schéma 5 : Disposition des principales infrastructures minières



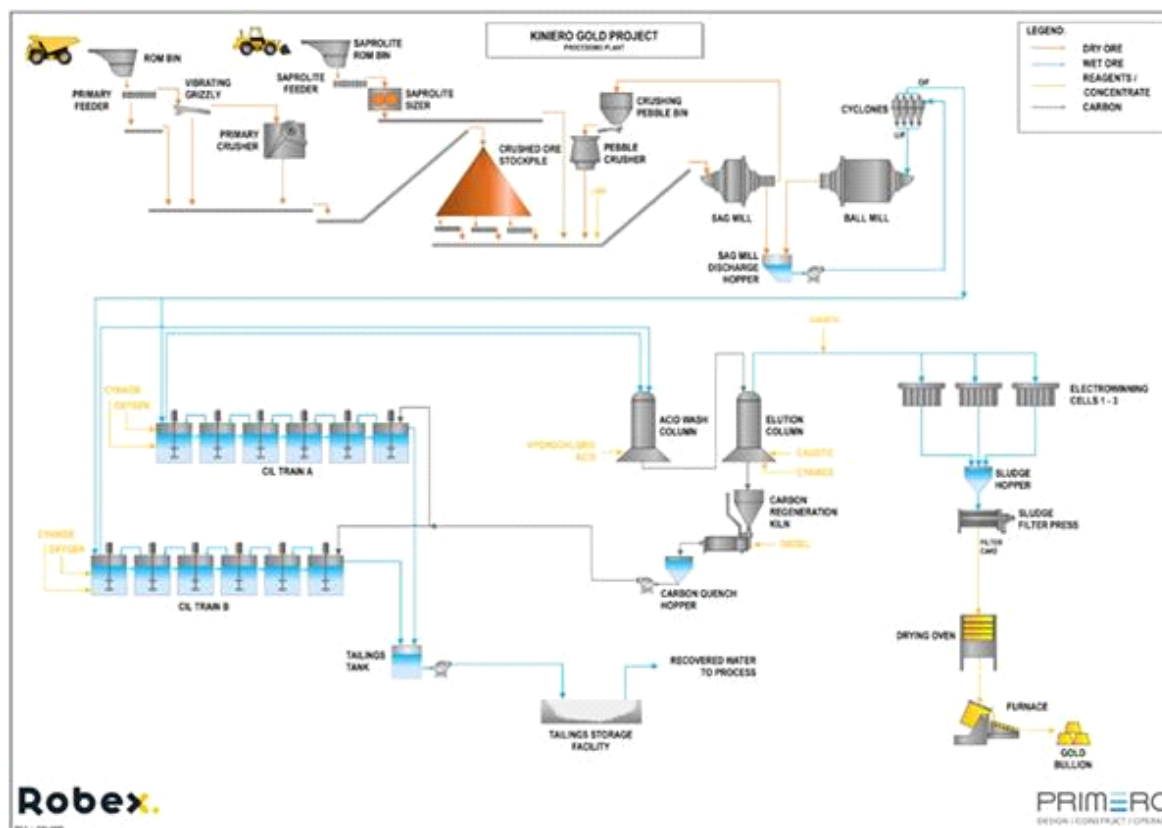
Opérations de traitement

Primero Pty Ltd. («Primero») a été chargée par Robex d'entreprendre la reconception détaillée de la nouvelle usine de traitement afin d'augmenter sa capacité de 3Mt/ra à un débit prévu de 6Mt/ra à 18 % de frais dans l'alimentation en minerai. La conception de l'usine de traitement repose sur un schéma métallurgique développé pour une exploitation flexible entre les différents types de minerais tout en maintenant le débit et la récupération de l'or. Le minerai sera traité sur place, dans une

installation de traitement centrale située à proximité des zones d'extraction. L'or sera récupéré dans une usine d'enrichissement conçue pour traiter un mélange de minerais d'oxyde, de latérite, de transition et de minerais frais provenant de divers gisements de minerais.

Les minerais d'oxyde et de transition supérieurs (tendres) nécessitent moins d'énergie de broyage que les latérites et les minerais frais (durs). Ils présentent cependant d'autres difficultés de manipulation en raison de la nature collante des types de minerais d'oxydes, ce qui justifie des dispositifs de concassage spécifiques pour les minerais tendres et les minerais durs. La conception de l'usine de traitement repose sur une capacité nominale de 5,0 Mtpa avec 35 % de minerai frais dans l'alimentation de l'usine et de 6,0 Mtpa avec 18 % de minerai frais dans l'alimentation. Le schéma de traitement (Schéma 6) comprend deux circuits de concassage, semi-autogène, broyage à boulets et broyage à galets (SABC), deux circuits CIL, l'élution séparée de l'Anglo-American Research Laboratories (« AARL »), l'extraction électrolytique de l'or et la régénération du carbone, qui ont fait leurs preuves dans l'industrie.

Schéma 6 : Diagramme fonctionnel simplifié d'une installation de traitement



Infrastructure

Le projet bénéficie d'une bonne infrastructure à proximité du site et le besoin de relocalisation est limité car il n'y a pas de village sur le site. Les infrastructures minières existantes seront remises en état et ne nécessiteront qu'un minimum d'infrastructures supplémentaires.

De plus, les premiers initiaux se sont concentrés sur l'avancement de l'infrastructure du site afin de faciliter une transition en douceur vers la construction. Les routes de site menant à la mine à partir du réseau routier national, de la clôture du périmètre de la mine et des travaux de terrassement du camp de construction ont déjà été achevés dans le cadre des premiers travaux, engagés au cours de l'année 2024.

De nouvelles infrastructures seront ajoutées pour soutenir l'exploitation minière, le traitement et la gestion des déchets sur le permis minier, y compris une ligne de transport d'électricité, des générateurs diesel et des installations supplémentaires sur le site et des logements pour le personnel.

Énergie

En raison de l'emplacement du projet, l'accès au réseau national guinéen n'est pas disponible, et une solution de production d'électricité sur site est donc nécessaire. La centrale électrique hybride fioul lourd (« HFO ») - solaire et de stockage de batterie est proposée pour le projet, composée de générateurs HFO d'une capacité d'environ 28 MW, d'une centrale solaire photovoltaïque (« PV ») d'une capacité totale d'environ 21 MWp/ 16MW AC et d'un système de stockage d'énergie par batterie (« BESS ») d'une capacité de 5,2 MWh avec une capacité utilisable de 4 MW et un système de conversion d'énergie de 4 MW.

Eau

L'eau nécessaire aux opérations proviendra du barrage de captage d'eau brute existant (collecte des eaux de ruissellement), de l'assèchement des fosses historiques et des forages. Le site de la mine et les deux camps d'hébergement auront besoin

d'eau potable pendant les opérations et la construction. Actuellement, le camp principal est alimenté par un trou de forage et le camp du personnel sera alimenté par la rivière Niandan.

L'eau de traitement proviendra principalement de l'eau recirculée de l'installation de stockage des résidus (« TSF »). L'eau est recirculée en continu depuis le TSF, vers le bassin d'eau de traitement et vers l'usine de traitement, principalement dans la zone de broyage. Une pompe située dans l'eau de traitement alimente le réseau de distribution de l'eau de traitement de l'usine. De l'eau brute est ajoutée au bassin d'eau de traitement par le biais du trop-plein du réservoir d'eau douce afin de compenser les pertes d'eau de traitement. L'approvisionnement en eau proposé est suffisant pour répondre aux besoins de l'usine de traitement.

Résidus

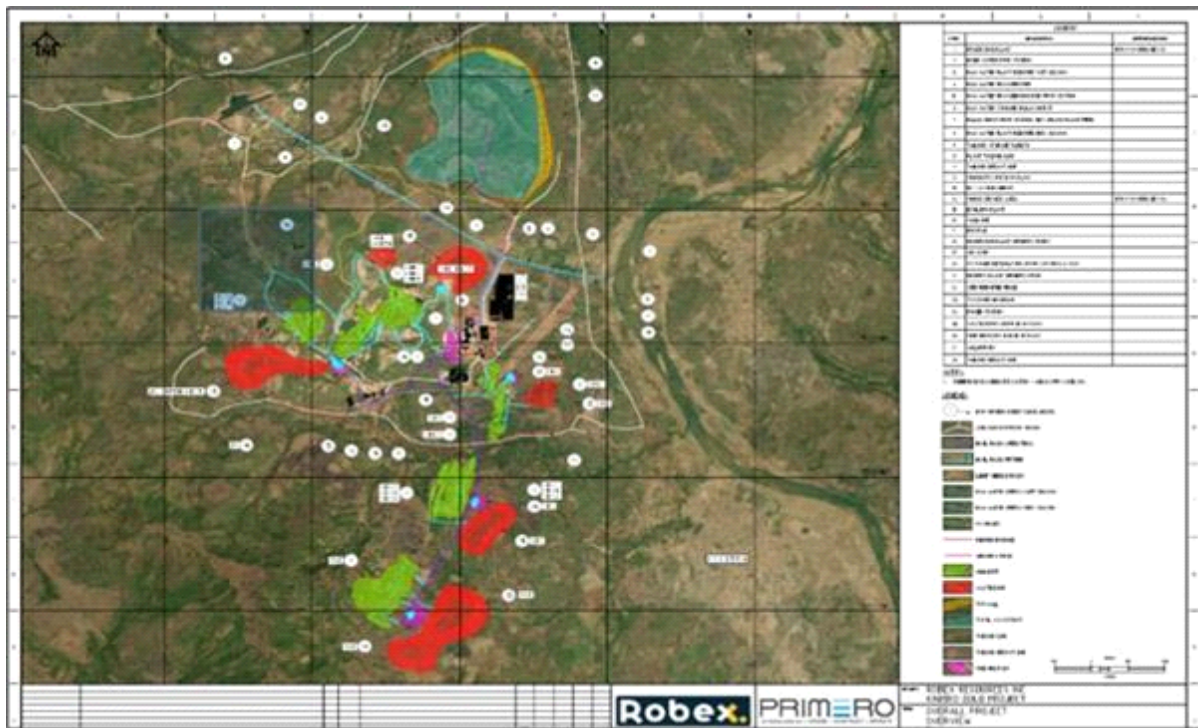
Knight Piésold Consulting (« KP ») a été mandatée par Robex pour entreprendre la conception détaillée du TSF, sur la base des travaux effectués pour le rapport technique de 2023 et des travaux et études supplémentaires réalisés depuis la conception de 2023. Le TSF proposé doit accueillir 60 Mt de résidus sur une LoM de 10 ans, à raison de 0,5 Mt par mois (jusqu'à 6 Mtpa). Le volume d'entreposage requis pour les résidus a été calculé en fonction d'une densité sèche in situ moyenne estimée du produit des résidus de 1,39 t/m³, d'une densité de particules de 2,77 t/m³ et d'un taux de vide in situ moyen estimé à 1. Les résidus seront pompés vers le TSF dans une boue comprenant 38 % à 42 % de solides en masse. Le TSF proposé a été sélectionné comme site privilégié pour le développement de l'installation de traitement de la mine de Kiniéro sur la base de l'évaluation des sites candidats. Le site du TSF a été choisi pour les raisons suivantes :

- Réduction des volumes d'enrochement et de remblai nécessaires à la construction du remblai principal du TSF.
- Possibilités de phasage permettent de répartir les dépenses d'investissement sur 3 phases.
- Le site permet la construction d'une installation de 32 m de haut, entièrement doublée d'un mur de confinement intégral surélevé en aval.
- L'élévation par rapport à l'usine de traitement est plus favorable que les autres options et permet d'éviter une ligne de dépôt passant par la crête entre le TSF existant et les autres options du site, ce qui est favorable en termes de coûts de pompage.
- Le site serait moins exposé pendant les phases d'exploitation et de fermeture.
- La réhabilitation et la fermeture du TSF se prêtent à des principes de fermeture relativement simples, sans stockage d'eau à long terme, en utilisant les dérivations d'eaux pluviales existantes pour diriger les eaux de ruissellement hors du TSF. La surface relativement plus petite de la digue en aval de l'installation de stockage de résidus nécessiterait moins de matériaux pour la réhabilitation et la végétation des pentes en aval de l'installation de stockage de résidus.

Le TSF devrait être construit en plusieurs phases, sous la forme d'une installation à confinement total, avec un revêtement en polyéthylène haute densité pour le bassin et les faces intérieures des murs de confinement, afin d'atténuer le risque de pollution des eaux souterraines. La phase 1 comprendra le remblai initial, la chaussée, les tranchées d'interception, le canal de dérivation, le bassin de collecte et le système de distribution. Les phases 2 et 3 comprendront des levées en aval pour les remblais du TSF jusqu'à ce que l'élévation finale soit atteinte. La phase 3 comprendra la fermeture progressive partielle et la construction du déversoir de secours après fermeture.

Des systèmes de gestion et de surveillance seront mis en œuvre pour garantir que les risques associés à l'installation sont identifiés et atténués conformément aux pratiques et normes acceptées.

Schéma 7 : Infrastructure du site du complexe de Kiniéro



Synthèse des coûts opérationnels

Les estimations des coûts d'exploitation minière ont été préparées par AMC Consultants (UK) Ltd («**AMC**»). Les coûts de traitement ont été préparés par Primero, tandis que les estimations des coûts d'exploitation de l'infrastructure et des frais généraux et administratifs («**G&A**») ont été préparées par Robex. Les coûts unitaires opérationnels de la LoM sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Coûts unitaires opérationnels de la LoM

Point	Coûts opérationnels (USD/t de minerai traité)
Frais de raffinage et de transport	0,05
Coûts miniers	9,0
Coûts de traitement	10,6
Coûts de maintenance	0,7
Frais généraux et administratifs	2,1
Coûts de l'entreprise	1,6
Total	24,0

Synthèse des coûts d'investissement

L'estimation des coûts d'investissement de l'usine de traitement (« CAPEX ») a été compilée par Primero avec la contribution de Knight Piésold sur la zone de stockage des résidus et de Robex sur l'infrastructure d'eau et les routes d'accès au site. Robex a fourni des estimations pour l'établissement de la mine, les installations d'infrastructure, l'alimentation électrique à haute tension et les coûts pour le propriétaire.

À compter du 1er septembre 2024, le CAPEX total de la LoM est estimé à 326 millions USD, comprenant 243 millions USD de Capex initiaux, 19 millions USD de Capex de développement après la période de construction, et 63 millions USD de Capex de maintien, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Le CAPEX initial comprend une contingence de 5,8 %. Synthèse du CAPEX de la LoM présentée dans le Tableau 7.

Tableau 7 : Synthèse d'estimation des coûts d'investissement

Catégorie, en milliers d'USD	Capex initial	Capex pendant les opérations	Capex de maintien de la LoM	Capex total de la LoM
Exploitation minière	29 150		1 863	31 014
Usine de traitement	104 533			104 533
Zone de stockage	12 868	19 129	10 889	42 886
Infrastructure	35 610			35 610
G&A	31 117			31 117
Autres coûts	18 968		17 771	36 738
Coûts de fermeture			32 856	32 856

Contingence	10 961	-		10 961
Total	243 207	19 129	63 380	325 716

La construction a déjà commencé et 41 M USD du Capex prévu ont été dépensés à la fin du mois de décembre 2024.

L'estimation des coûts de fermeture a été mise à jour par ABS Africa, passant de 19,9 millions USD en 2023 à 32,8 millions USD. Cela inclut l'augmentation des coûts préliminaires et généraux, la conception technique, les permis environnementaux et la contingence.

Environnement et social

En vertu du Code minier, tout demandeur d'autorisation d'exploitation doit soumettre une étude d'impact environnemental et social (« EIES »). Robex a achevé l'EIES en 2023. Il n'y a actuellement aucune objection connue de Robex au développement du projet.

Le permis environnemental pour le projet a été reçu et un plan de gestion environnementale et sociale (« PGES ») est en cours de mise en œuvre pour guider l'engagement communautaire local de Robex et s'assurer que la société remplit ses obligations environnementales, en minimisant les impacts de la mine dans la mesure du possible. Le PGES est actuellement basé sur l'étude de faisabilité de 2023. Cependant, le PGES est en cours de mise à jour avec la dernière conception du projet de l'EF. Le PGES actualisé sera utilisé pour assurer le respect des spécifications environnementales, des mesures de surveillance et de gestion et sera mis en œuvre depuis la préparation du site jusqu'au déclassement et à la fermeture.

Robex estime que sa contribution la plus significative au développement durable et responsable est d'aider ses employés locaux à obtenir ou à compléter leurs qualifications professionnelles, assurant ainsi de longues carrières. Robex a l'intention de reproduire le concept d'école de la mine en Guinée à partir de ses opérations existantes au Mali, en ciblant une proportion de plus de 90 % de talents locaux parmi sa main-d'œuvre qualifiée.

Propriété, permis, taxes et redevances

Une fois qu'une convention minière aura été signée avec le gouvernement guinéen, Robex détiendra une participation de 85 % dans Kiniéro, tandis que SOGUIPAMI (la société minière publique guinéenne) aura une participation de 15 %. Sous réserve de la participation de 15 % du gouvernement guinéen, Robex détient également les droits exclusifs d'acquiescer la pleine propriété de la licence d'exploitation de Mansounia. Robex a soumis au gouvernement guinéen une demande pour convertir les permis en exploitation. En fin de compte, Robex détiendra alors 85 % de Kiniéro et Mansounia, le reste étant détenu par l'État guinéen. Les deux propriétés seront régies par la même convention minière.

Sous réserve d'ajustement avec une convention minière, le taux d'imposition des sociétés de 30 % a été appliqué dans l'EF. Un taux de redevance de 5,5 %, une contribution de 1 % au Fonds de développement minier local et une redevance privée de 0,5 % ont été appliqués à toutes les ventes.

ANALYSE FINANCIÈRE

Une analyse économique a été réalisée pour le projet à l'aide d'un modèle de flux de trésorerie. Le modèle a été construit à l'aide des flux de trésorerie annuels en tenant compte des tonnages et des teneurs transformés annuels pour l'alimentation CIL, des récupérations de procédé, des prix du métal, des coûts d'exploitation et des frais de raffinage, des redevances et des dépenses en capital (à la fois initiales à la production et de maintien).

Le modèle économique a été exécuté avec deux prix de l'or. Scénario 1 avec un prix de l'or de 1 800 USD/oz utilisé pour les réserves minérales et le scénario 2 avec le prix de l'or à long terme du consensus S&P à la fin d'octobre 2024, compris entre 2 431 USD/oz et 2 320 USD/oz, tel qu'indiqué dans le Tableau 8.

Tableau 8 : Prix de l'or de la LoM

Prix de l'or de la LoM	années	2026	2027	2028	Long terme
Scénario 1 Réserves minérales	USD/oz	1 800	1 800	1 800	1 800
Scénario 2 avec le prix de l'or du consensus S&P (fin octobre 2024)	USD/oz	2 431	2 314	2 320	2 320

L'évaluation financière du projet est effectuée sur une base de « 100 % des capitaux propres » et aucune provision n'a été constituée pour tenir compte des effets de l'inflation. Les calculs d'actualisation et de TRI ont été appliqués à compter du 1er septembre 2024, en utilisant un taux d'actualisation de 5 %.

Les coûts du projet sont inclus à partir de juillet 2024 et les coûts irrécupérables sont pris en compte avant juillet 2024, avec la production commerciale prévue pour janvier 2026.

Tableau 9 : Synthèse des coûts sur l'ensemble de la LoM

		Coût unitaire	
--	--	----------------------	--

Sur l'ensemble de la LoM, à compter du 1er juillet 2023	Total M USD	USD/t de minerai traité	Coûts USD/oz
Frais de raffinage et de transport	2	0,05	2
Coûts miniers	407	9,0	335
Coûts de traitement	513	11,3	423
G&A Guinée	94	2,1	77
Coûts totaux du site	1 016	22,4	837
Redevance gouvernementale	198	4,4	163
Redevances privées	31	0,7	26
Total des coûts opérationnels	1 246	27,5	1 025
Coûts de maintien	50	1,1	41
Coûts de maintien tout compris	1 296	28,6	1 066
G&A hors de Guinée	70	1,5	57
Coûts de développement	237	5,2	195
Coûts de fermeture	33	0,7	27
Coûts totaux	1 635	36,0	1 346

Tableau 10 : Synthèse de la VAN, du TRI et du délai de recouvrement à 1 800 USD/oz et au prix de l'or à terme consensuel

	Unités	1 800 USD/oz (prix de l'or de réserve)	2 330 USD/oz (Prix* de l'or consensus 2024)
Rendements avant impôt			
VAN5 %	M USD	480	940
TRI	%	47 %	79 %
Période d'amortissement	année	2,1	1,3
Rendements après impôt			
VAN5 %	M USD	322	647
TRI	%	36 %	61 %
Période d'amortissement	année	2,6	1,6

La valeur du projet a été évaluée par des analyses de sensibilité utilisant le prix de l'or à terme consensuel (Scénario 2) sur le prix de l'or, les coûts d'exploitation, les coûts d'investissement et les taux d'actualisation :

Tableau 11 : Sensibilité de la VAN au prix de l'or

Prix de l'or	VAN avant impôt (M USD)	VAN après impôt (M USD)
(15,0 %)	639	434
(7,5 %)	789	540
-	940	647
7,5 %	1 090	753
15,0 %	1 240	860

Tableau 12 : Sensibilité de la VAN au coûts d'investissement

Capex	VAN avant impôt (M USD)	VAN après impôt (M USD)
(15,0 %)	969	670
(7,5 %)	954	658
-	940	647
7,5 %	925	636
15,0 %	910	624

Tableau 13 : Sensibilité de la VAN au coûts d'exploitation

Coûts d'exploitation	VAN avant impôt (M USD)	VAN après impôt (M USD)
(15,0 %)	1 056	731
(7,5 %)	998	689
-	940	647
7,5 %	881	605
15,0 %	823	563

Tableau 14 : Sensibilité au taux d'actualisation

Taux d'actualisation	VAN avant impôt (M USD)	VAN après impôt (M USD)
5,0 %	940	647
7,5 %	816	557
10,0 %	711	481

Personne qualifiée

Les informations scientifiques ou techniques contenues dans le présent communiqué de presse qui se rapportent aux ressources minérales ont été préparées ou supervisées par M. Ingvar Kirchner, un employé à temps plein d'AMC Consultants Pty Ltd. M. Kirchner est membre de l'Australasian Institute of Mining & Metallurgy et membre de l'Australian Institute of Geoscientists. Il possède une expérience suffisante pertinente pour le projet à l'étude qu'il entreprend pour se qualifier à titre de personne qualifiée («QP») en vertu du Règlement NI 43-101.

Les informations scientifiques ou techniques contenues dans le présent communiqué de presse qui concernent la géologie, l'exploration, le forage et la préparation des échantillons, les analyses et la sécurité ont été préparées ou supervisées par M. Nicholas Szebor, employé à temps plein d'AMC Consultants (UK) Ltd. M. Szebor est géologue agréé auprès de la Geological Society of London (CGeol) et de la Fédération européenne des géologues (EurGeol). Il possède une expérience suffisante pour le projet à l'étude qu'il entreprend pour se qualifier à titre de personne qualifiée en vertu du Règlement NI 43-101.

Les informations scientifiques ou techniques contenues dans le présent communiqué de presse qui se rapportent aux réserves minérales et à l'exploitation minière ont été préparées ou supervisées par M. Glen Williamson, un employé à temps plein d'AMC Consultants Pty Ltd. M. Williamson est membre et professionnel agréé de l'Australasian Institute of Mining & Metallurgy et il possède une expérience suffisante et pertinente pour le projet à l'étude qu'il entreprend pour se qualifier à titre de personne qualifiée en vertu du Règlement NI 43-101.

Les informations scientifiques ou techniques contenues dans le présent communiqué de presse qui se rapportent au génie géotechnique ont été préparées ou supervisées par M. Jody Thompson, fondateur et ingénieur principal de TREM Engineering en Afrique du Sud. M. Thompson est ingénieur certifié en mécanique des roches auprès de la Chamber of Mines of South Africa, membre en règle du South African Institute of Rock Engineering, membre du South African Institute of Mining and Metallurgy et membre de la International Society of Rock Mechanics. Il possède une expérience suffisante en rapport avec le produit, le style de minéralisation considéré et l'activité qu'il entreprend pour se qualifier à titre de personne qualifiée en vertu du Règlement NI 43-101.

Les informations scientifiques ou techniques contenues dans le présent communiqué de presse qui se rapportent à la métallurgie et aux résultats de traitement ont été préparées ou supervisées par M. Ryan Cunningham, employé à temps plein de Primero. M. Cunningham est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) et il possède une expérience suffisante et pertinente pour le projet à l'étude qu'il entreprend pour se qualifier à titre de personne qualifiée en vertu du Règlement NI 43-101.

Les informations scientifiques ou techniques contenues dans le présent communiqué de presse qui se rapportent aux résultats des installations de stockage des résidus miniers ont été préparées ou supervisées par M. Darren Anthony King, employé à temps plein de Knight Piésold Limited (UK). M. King est géologue agréé (Geological Society of London), ingénieur agréé et environnementaliste (Institute of Engineer) et il possède une expérience suffisante et pertinente pour le projet à l'étude qu'il entreprend pour se qualifier à titre de personne qualifiée en vertu du Règlement NI 43-101.

Les informations scientifiques ou techniques contenues dans le présent communiqué de presse qui se rapportent aux résultats environnementaux, sociaux et de gouvernance ont été préparées ou supervisées par M. Faan Coetzee, un employé à temps plein d'ABS AFRICA PTY. M. Coetzee est un scientifique professionnel agréé auprès du South African Council for Natural Scientific Professions et il possède une expérience suffisante et pertinente pour le projet à l'étude qu'il entreprend pour se qualifier à titre de personne qualifiée en vertu du Règlement NI 43-101.

M. Ingvar Kirchner, M. Nicholas Szebor, M. Glen Williamson, M. Jody Thompson, M. Ryan Cunningham, M. Darren King et M. Faan Coetzee ont chacun examiné et approuvé les informations scientifiques et techniques relatives à leurs domaines d'expertise respectifs mentionnés ci-dessus et n'ont pas ou n'avaient pas au moment considéré d'affiliation avec Robex ou ses filiales, sauf celle de la relation consultant/client indépendant. Les personnes qualifiées concernées ont vérifié les données

divulguées, y compris les données d'échantillonnage, d'analyse et de tests qui sous-tendent les informations contenues dans le présent communiqué de presse. Cela comprenait un programme d'échantillonnage approprié de contrôle de la qualité comprenant des étalons de référence, des blancs et des doublons pour surveiller l'intégrité de tous les résultats d'essai. Les données brutes d'assurance qualité et de contrôle qualité (« AQ/CQ ») ont été fournies aux personnes qualifiées qui ont examiné les données statistiquement. Parmi les vérifications supplémentaires effectuées par les personnes qualifiées, il convient de mentionner l'examen des données historiques d'AQ/CQ et l'examen d'une sélection de certificats d'essai.

De plus amples détails sur les renseignements scientifiques et techniques relatifs au projet aurifère de Kiniéro seront fournis dans le rapport technique du projet aurifère de Kiniéro qui sera déposé sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com dans les 45 prochains jours.

Ni la Bourse de Toronto (TSX) ni son régulateur (tel que défini dans ses politiques) n'assume la responsabilité de l'adéquation ou de l'exactitude du présent communiqué.

À propos de Robex Resources, Inc.

Robex est une société de production et de développement aurifère multi-juridictionnelle d'Afrique de l'Ouest au potentiel d'exploration à court terme. La Société a pour vocation la réalisation d'opérations sûres, diversifiées et responsables dans les pays où elle exerce ses activités, avec pour objectif de favoriser une croissance durable. La Société exploite la mine Nampala au Mali depuis 2017, et fait progresser le projet aurifère Kiniéro en Guinée.

Avec l'appui financier de deux actionnaires stratégiques, Robex entend devenir l'un des plus importants producteurs d'or de rang intermédiaire en Afrique de l'Ouest.

Pour plus d'informations

ROBEX RESOURCES, INC.

Matthew Wilcox, Président-directeur général
Alain William, Directeur financier
+1 581 741-7421

E-mail : investor@robexgold.com
www.robexgold.com

Informations et déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » et des « déclarations prospectives » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicables (« **déclarations prospectives** »). Les déclarations prospectives sont fournies dans le but de donner des informations sur les attentes et les projets actuels de la Direction, afin de permettre aux investisseurs et autres lecteurs de ce communiqué de mieux appréhender les plans d'affaires, les performances financières et la situation financière de la Société.

Les déclarations faites dans ce communiqué de presse décrivant les estimations, les attentes, les prévisions, les objectifs, les prédictions, les projections ou les stratégies de la Société ou de la Direction peuvent caractériser des « déclarations prospectives » et s'identifier par l'emploi du conditionnel ou de termes prospectifs tels que « viser », « anticiper », « tabler sur », « croire », « pouvoir », « envisager », « continuer », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « futur(e) », « orientation », « orienter », « indication », « avoir l'intention de », « intention », « probable », « peut », « pourrait », « objectif », « opportunité », « perspective », « plan », « potentiel », « devrait », « stratégie », « cible », « sera » ou « serait », ou d'autres déclinaisons de signification semblable ou leur forme négative. Les déclarations prospectives comprennent également toute autre déclaration ne relevant pas de faits historiques. Ces déclarations peuvent inclure, sans s'y limiter, des déclarations concernant la valeur perçue et le potentiel supplémentaire des propriétés de la Société, l'estimation par la Société des ressources minérales et des réserves minérales (au sens donné à ces expressions dans les Normes de définitions pour les ressources minérales et les réserves minérales adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« **Normes de définitions de l'ICM** ») et incorporées dans le règlement NI 43-101, les dépenses et les besoins en investissements, l'accès de la Société au financement (y compris toute facilité de financement du projet), les résultats des évaluations économiques préliminaires (au sens donné à cette expression dans le règlement NI 43-101) et d'autres études de développement, les résultats de l'exploration des propriétés de la Société, les budgets, les plans stratégiques, le prix du marché des métaux précieux, la capacité de la Société à faire progresser le projet aurifère de Kiniéro sur la base des résultats projetés, et à les atteindre, de l'étude de faisabilité (au sens donné à cette expression dans les Normes de définitions de l'ICM incorporées dans le règlement NI 43-101) y afférente, (y compris les résultats économiques et de production), celle-ci pouvant être mise à jour de temps à autre par la Société, le développement et l'exploitation potentiels du projet aurifère de Kiniéro et des propriétés minières existantes de la Société et de son plan d'affaires, y compris la conclusion d'études de faisabilité ou la prise de décisions de production à cet égard, les programmes de travail, l'obtention de permis ou la validation d'autres échéances, les réglementations et relations gouvernementales, l'optimisation du plan minier de la Société, la performance financière ou opérationnelle future de la Société et du projet aurifère de Kiniéro, le potentiel et les opportunités d'exploration des propriétés existantes de la Société, les coûts et le calendrier de l'exploration future et du développement de nouveaux gisements.

Les déclarations et informations prospectives sont fondées sur certaines hypothèses et d'autres facteurs importants qui, s'ils se révélaient faux, pourraient faire en sorte que les performances, réalisations ou résultats réels de la Société diffèrent sensiblement des performances, réalisations ou résultats futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations ou

informations. Rien ne garantit que ces déclarations ou informations s'avèreront exactes. Lesdites déclarations et informations reposent sur de nombreuses hypothèses, y compris la capacité d'exécuter les plans de la Société relatifs au projet aurifère de Kiniéro tels qu'ils sont décrits dans l'étude de faisabilité y afférente, celle-ci pouvant être mise à jour, le tout conformément au calendrier révisé présenté précédemment par la Société, la capacité de la Société à parvenir à un accord avec les autorités maliennes pour établir un nouveau cadre de travail durable sur la fiscalité et pour la poursuite durable de ses activités et d'autres investissements d'exploration à Nampala, la capacité de la Société à mener à bien les programmes d'exploration et de développement prévus, l'absence de conditions défavorables au projet aurifère de Kiniéro, l'absence de retards opérationnels imprévus, l'absence de retards importants dans l'obtention des permis nécessaires, le maintien du prix de l'or à des niveaux permettant d'assurer la rentabilité du projet aurifère de Kiniéro, la capacité de la Société à continuer à lever les capitaux nécessaires pour financer ses opérations, la capacité de la Société à restructurer le prêt-relais de 35 millions USD de Taurus et à ajuster le mandat pour tenir compte du calendrier révisé du projet élargi, la capacité de la Société à conclure l'accord définitif de facilité de financement du projet de 115 millions USD pour le projet aurifère de Kiniéro (y compris une facilité de dépassement de coût de 15 millions USD) à des conditions acceptables si tant est qu'elle les conclue, et à satisfaire les conditions préalables à la clôture et aux avances qui en découlent (y compris la satisfaction des autres conditions et approbations habituelles en matière de diligence raisonnable et autres), la capacité à réaliser les ressources minérales et les réserves minérales estimées et les hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures, les conditions géopolitiques et économiques locales et mondiales et l'environnement dans lequel la Société opère et opérera à l'avenir.

Certains facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement de ceux présentés dans les déclarations prospectives et informations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter : les risques géopolitiques et les problèmes de sécurité liés à ses activités en Afrique de l'Ouest, y compris l'incapacité de la Société à faire valoir ses droits et la possibilité de troubles civils et de désobéissance civile, les fluctuations du prix de l'or, les limitations des estimations des réserves et des ressources minérales de la Société, la nature spéculative de l'exploration et du développement miniers, le remplacement de ses réserves minérales épuisées, le nombre limité de ses projets, le risque que le gisement de Kiniéro ne soit pas exploité de manière adéquate, le risque que le projet aurifère de Kiniéro n'atteigne jamais le stade de la production (y compris en raison d'un manque de financement), les besoins en capitaux de la Société et l'accès au financement, les modifications de la législation, de la réglementation et des normes comptables auxquelles la Société est soumise, y compris les normes en matière d'environnement, de santé et de sécurité, et l'impact de cette législation, de cette réglementation et de ces normes sur les activités de la Société, les participations et les redevances payables à des tiers, la volatilité des prix et la disponibilité des matières premières, l'instabilité du système financier mondial, les effets d'une forte inflation, tels que l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations des taux de change, le risque de tout litige en cours ou futur contre la Société, les limitations des transactions entre la Société et ses filiales étrangères, le risque que la cotation des actions de la Société à la Bourse Australienne ne soit pas approuvée et/ou autrement mise en œuvre, et même si elle l'est, qu'elle ne permette pas de soutenir la croissance à long terme de la Société, la volatilité dans les prix du marché des parts de la Société, les risques liés à la fiscalité, y compris les changements dans les lois ou évaluations fiscales de la Société ; l'incapacité de la Société à défendre avec succès ses positions dans les négociations avec les autorités maliennes pour établir un nouveau cadre de travail fiscal pour la Société, y compris les risques fiscaux actuels au Mali, l'obtention et le maintien par la Société des titres de propriété ainsi que des permis et des licences nécessaires pour ses opérations en cours, les changements dans les paramètres des projets et/ou les évaluations économiques à mesure que les plans continuent d'être affinés, le risque que les coûts réels dépassent les coûts estimés, les problèmes techniques géologiques, miniers et d'exploration, l'incapacité de l'usine, de l'équipement ou des processus à fonctionner comme prévu, les accidents, les conflits de travail et autres risques de l'industrie minière, les retards dans l'obtention d'approbations gouvernementales ou de financement, les effets des crises de santé publique, sur les activités de la Société, les relations de la Société avec ses employés et d'autres parties prenantes, y compris les gouvernements locaux et les communautés dans les pays où elle opère, le risque de toute violation des lois anticorruption applicables, des réglementations sur le contrôle des exportations, des programmes de sanctions économiques et des lois connexes par la Société ou ses fondés de pouvoir, le risque que la Société entre en conflits avec des mineurs artisanaux, la concurrence avec d'autres sociétés minérales, la dépendance de la Société à l'égard de contractants tiers et sa dépendance à l'égard de cadres clés et de personnel hautement qualifié, l'accès de la Société à des infrastructures adéquates, les risques associés aux responsabilités potentielles de la Société concernant ses installations de stockage de résidus, les interruptions de la chaîne d'approvisionnement, les dangers et les risques habituellement associés à l'exploration minérale et au développement et à la production aurifère, les problèmes liés à la météo et au climat, le risque de défaillance des systèmes informatiques et les menaces de cybersécurité, et le risque que la Société ne soit pas en mesure de s'assurer contre tous les risques potentiels liés à ses activités.

Même si la Société estime que ses anticipations reposent sur des hypothèses raisonnables et qu'elle s'est efforcée d'identifier les facteurs majeurs pouvant entraîner des actions, événements ou résultats réels nettement différents de ceux décrits dans les informations prospectives, d'autres facteurs sont susceptibles d'entraîner des actions, événements ou résultats différents des anticipations, estimations et prévisions. Si ces facteurs susceptibles d'affecter la Société ne sont pas listés de manière complète et exhaustive, ils doivent cependant être analysés avec soin. Rien ne garantit que les informations prospectives s'avèreront exactes, dans la mesure où les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui y sont anticipés.

La Société décline toute obligation de mettre à jour les informations prospectives si les circonstances, les estimations, hypothèses ou opinions de la Direction venaient à changer, sauf si la loi l'exige. Nous recommandons aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux informations prospectives. Les informations prospectives figurant dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs à appréhender les performances et les résultats financiers et d'exploitation attendus de la Société aux dates indiquées et pour les périodes se terminant à ces dates, en accord avec ses plans et objectifs, et peuvent ne pas être appropriées à d'autres fins.

Veillez vous référer au Chapitre « Facteurs de risque » du rapport annuel de la Société pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023, daté du 29 avril 2024, et à la rubrique « Risques et incertitudes » de chacun des rapports de gestion de la société datés du 29 avril 2024 pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, et au rapport de gestion de la Société daté du 29 novembre 2024 pour les semestres arrêtés respectivement aux 30 septembre 2024 et 30 septembre 2023, qui sont tous disponibles par voie électronique sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca ou sur le site web de la Société www.robexgold.com. Toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont expressément assorties de cette mise en garde.

Les photos annexées au présent communiqué sont disponibles aux adresses suivantes :

<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/f78d305f-feb0-452e-864d-d75218fab9d5>

<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/29881c9d-6b6c-4dd2-b858-ea21887b4b13>

<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/b6431e8a-f512-4908-8957-ce8109d098d2>

<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/b71ccca3-2b62-4f60-b371-75d55beee67a>

<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/5109f7de-a091-44b9-abf7-ba5952db7f6f>

<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/f8908fb5-b2fd-4a81-9b31-a06f68fa4de7>

<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/cdbdf8e7-1a58-4537-95dc-b1181157d3df>

<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/e46aec9c-ae9a-41fa-b0a1-1c5d299daf08>